



Edité le : 27/02/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE SAINT MAXIMIN

1 RUE DES ECOLES
30700 ST MAXIMIN

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-20459	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2502-24872-1	N° Prélèvement :	00183925
N° Analyse :	00185375	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	SAINT MAXIMIN	Code PSV :	0000001162
Localisation exacte :	ROBINET cuisine mairie		
Dept et commune :	30 SAINT-MAXIMIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,9936967000	Y : 4,4493609000	
UGE :	0159 - SAINT MAXIMIN		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE SAINT MAXIMIN MAIRIE DE SAINT MAXIMIN 30700 SAINT MAXIMIN	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	SAINT MAXIMIN	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 19/02/2025 à 08h35 Réception au laboratoire le 19/02/2025 à 15h10 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / HUTTENSCHMITT Christel - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	000964
Traitement :	EAU DE JAVEL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 19/02/2025 à 15h10

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	11D2	11.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	11D2	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #

.../...

Edité le : 27/02/2025

Identification échantillon : LSE2502-24872-1

Destinataire : MAIRIE DE SAINT MAXIMIN

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
Chlore libre sur le terrain	11D2	0.06	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	11D2	0.16	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D2	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05				#
Bioxyde de chlore après dégazage	11D2	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05				#
Durée de dégazage	11D2	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013					#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D2	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1			0	#
Escherichia coli (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0			#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	11D2	0	-	Analyse qualitative						#
Odeur	11D2	Chlore	-	Méthode qualitative						#
Saveur	11D2	Chlore	-	Méthode qualitative						#
Couleur apparente (eau brute)	11D2	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur vraie (eau filtrée)	11D2	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur	11D2	0	-	Qualitative						#
Turbidité	11D2	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Analyses physicochimiques de base										
Conductivité électrique brute à 25°C	11D2	634	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100	#
Cations										
Ammonium	11D2	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#
Anions										
Nitrites	11D2	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50			#
Métaux										
Chrome total	11D2	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50			#
Fer total	11D2	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			200	#
Cadmium total	11D2	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5			#
Antimoine total	11D2	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10			#
COV : composés organiques volatils										
Solvants organohalogénés										
Chlorure de vinyle	11D2	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5			#
Epichlorhydrine	11ACEPI	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1			#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques										

Edité le : 27/02/2025

Identification échantillon : LSE2502-24872-1

Destinataire : MAIRIE DE SAINT MAXIMIN

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
HAP							
Benzo (b) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Benzo (k) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Benzo (a) pyrène	11D2	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010
Benzo (ghi) pérylène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Somme des 4 HAP quantifiés	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100
Composés divers							
Divers							
Acrylamide	11ACEPI	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1

11D2 ANALYSE (D2) D1D2 DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11ACEPI ANALYSE (ACEPI) ACRYLAMIDE EPICHLORHYDRINE (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

